union PRESSE

La Française des Jeux s'engage pour lutter contre le harcèlement de rue

jeu 14/03/2024 - 17:42

Pour lutter contre le harcèlement de rue, La Française des Jeux (FDJ) passe à l'offensive en signant un partenariat avec l'application Umay.

Annoncée en présence de Stéphane Pallez, PDG de la FDJ, Pauline Vanderquand, fondatrice d'UMAY, et la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, Aurore Bergé, l'initiative vise à transformer le réseau national de commerçants partenaires en « lieu sûr ».

Après des expérimentations menées à Nantes (Loire-Atlantique), Lille (Nord), ou encore Rouen (Seine-Maritime), le géant de la loterie invite les points de vente FDJ à devenir sur la base du volontariat partenaires de ce dispositif citoyen et solidaire. Ces professionnels, qui seront référencés sur l'application mobile gratuite Umay, pourront accueillir les personnes victimes de comportements malveillants dans l'espace public.

Dans la continuité des engagements sociétaux, le Groupe FDJ souhaite « mobiliser son réseau contre le harcèlement de rue » et ainsi « concrétiser un engagement social fort de lutte contre les violences faites aux femmes », précise Stéphane Pallez, présidente et directrice générale du groupe FDJ dans un communiqué.

A ce jour, Umay, qui a signé une convention avec le ministère de l'Intérieur en 2022, répertorie à ce jour 3 200 gendarmeries, 600 commissariats et 6 000 établissements labellisés. Son utilisation est simple. Il suffit à l'utilisateur de désigner des personnes de confiance qui peuvent suivre le déplacement. En cas de sentiment d'insécurité sur le trajet, l'utilisateur peut très rapidement signaler une situation de détresse.

Le déploiement du partenariat entre FDJ et Umay doit permettre l’extension significative du maillage de l’application. Dès 2024, mille points de vente FDJ rejoindront le réseau.

Une dynamique positive

Après l’annonce de ses résultats annuels de 2,62 milliards d'euros à la fin du mois de février, en progression de 6,5% par rapport à 2022, La Française des Jeux poursuit sur la lancée positive. L’entreprise a collecté plus de sept millions d’euros en faveur de la préservation de biodiversité grâce au jeu de grattage Mission Nature.

À l’image de l’offre de jeux "Mission Patrimoine", Mission Nature voit le produit de son prélèvement revenant normalement à l'Etat affecté à l’Office français de la biodiversité (OFB). Pour chaque ticket Mission Nature à trois euros, deux-tiers de la mise (66 %) retournent aux joueurs sous forme de gains et plus de 14 % sont reversés par l’Etat à l’OFB. L’enveloppe financière servira notamment à vingt projets de restauration de la biodiversité, au préalable sélectionnés.

Développé par la FDJ en alliance avec l’Office français de la Biodiversité et lancé le 23 octobre dernier, le jeu à gratter achève sa première édition. Les joueurs ont encore quelques jours pour en profiter en physique et en ligne. L’aventure s’achève le 31 mars dans les points de vente tandis que le site internet de la FDJ s'arrête le 2 avril.

Mission Nature n’a pas encore dit son dernier mot. Une deuxième édition est prévue à l’automne 2024. Un nouvel appel à projets a même été lancé par l’OFB en février dernier.